

IS définitif

**PREFECTURE DE LA REGION
NORD - PAS-DE-CALAIS**

**CONSERVATION
des HYPOTHEQUES ARRAS**

- 4 AOUT 1987

N° 54451 — *LILLE, le*

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SECRETARIAT GENERAL
POUR LES AFFAIRES REGIONALES**

**2, rue Jacquemars Giséme
59039 LILLE CEDEX**

LE PREFET,
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DE LA REGION NORD / PAS DE CALAIS

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

RECEU

- 4 SEP. 1987

Enregistré n°

**ARRETE portant inscription
sur l'Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques des façades
et toitures de la maison située
77, rue des Augustines (Pas-de-Calais)**

OP	SC	OP 1	OP 2	OP 3	CS 2	CS 3	CS
			MH 3	MI	AH	AR	

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret du 18 mars 1924 modifié par le décret N° 64.428 du 18 avril 1961,

VU le décret N° 82.390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des Commissaires de la République de Région,

VU le décret N° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques,

VU le décret N° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Commissaires de la République de Région une Commission Régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique,

La Commission Régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la Région Nord - Pas-de-Calais entendue en sa séance du 30 janvier 1987,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDERANT que l'immeuble 77, rue des Augustines est caractéristique de l'architecture arrageoise du XVIIIème siècle dont il est un bon exemple de maison à pignon,

CONSERVATION DES HYPOTHEQUES D'ARRAS

T.P.F.		Publié et enregistré	.../...
Salaires	50	le - 4 AOUT 1987	Dépôt: 7253
		Volume 7190	Numéro 11
Total	50	Reçu: <i>Conquête France</i>	

Le Conservateur,

J. Bobée

J. BOBÉE

ARRETE

ARTICLE 1.

Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les façades et les toitures sur rue et sur cour de la maison située 77, rue des Augustines à ARRAS (Pas-de-Calais) figurant au cadastre, section AB, sous le numéro 268 et appartenant à la commune d'ARRAS (Pas-de-Calais) par acte passé devant Me DEVILLERS, notaire associé à ARRAS (Pas-de-Calais) le 18 avril 1978 et publié au bureau des hypothèques d'Arras le 10 mai 1978, volume 4731, N° 5.

ARTICLE 2.

Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et aux différents recueils des actes administratifs.

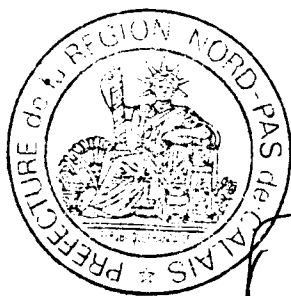
ARTICLE 3.

Il sera notifié au Préfet, Commissaire de la République du département concerné, au Maire de la commune propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à LILLE, le - 3 JUIL. 1987

Pour le Préfet,
Commissaire de la République de Région,
Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,


François GOUDARD.



Pour ampliation,
Le Directeur des Services
du Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales,


E. GASTERS